

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Comité Syndical du 04/04/2023

REFERENCE : 2023-005

Date de convocation :
29/03/2023

Délégués en exercice : 31

Nombre de membres présents :
17

Votants :
18 dont 1 pouvoir

Résultat du vote :
Pour : 17
Contre : 1
Abstention : 0

Objet de la délibération : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à 10 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'Aménagements Hydrauliques sur l'Arnon, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Beddes, sous la présidence de M. AUPETIT Fabrice, Président.

Etaient présents : M. Gilles HERAULT (Ardenais), M. Fabrice AUPETIT (Beddes), M. Claude DESABRES (Châteaumeillant), M. Jean-Paul RENAUD (Culan, suppléant), M. Patrice BARRET (Le Châtelet), M. Dominique CHAMPAGNE (Lignières), M. Rémy VAN COSTER (Loye-sur-Arnon), M. Pascal LEJOT (Maisonvais), M. Jean-Pierre GORGE (Morlac), M. André GASPAROUX (Préveranges), M. Bruno CHAGNON (Reigny), M. Pascal ALADENISE (Rezay), M. François THOMAS (Saint-Jeanvrin), M. Gérard DURAND (Saint-Saturnin), Mme Florence LERUDE (Sidiailles), Mme Margot BRAUTIGAM (Touchay), M. Fabien CLEMENT (Vesdun)

Pouvoir: M. PERROT Francis ((St-Hilaire en Lignières) a donné pouvoir à M. Dominique CHAMPAGNE

Etaient absents : Mme Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), M. Roger LEBRERO (Chezal-Benoît), M. Guillaume DESIRE (Ids-Saint-Roch), M. Patrick BISSON (Ineuil), M. Daniel GAILLARD (La Celle-Condé), M. Pascal COLLIN (Marçais), Mme Isabelle HUE (Montlouis), Mme Sylvie DAGOIS (Saint-Baudel) M. Sylvain MASSOT (Saint-Christophe-le-Chaudry), Mme Valérie BOUCHEROLLES (Saint-Pierre-les-Bois), M. Gérard BEDOUILLAT (Venesmes)

Etaient absents excusés : M. Jacques FRAULAUD (Culan), Mme Catherine BOUVAT-MARTIN (Préveranges), M. Jacky BONNEAU (Saint-Maur), M. Nicolas BARRET (Saint-Maur, suppléant), Mme Angélique WOZNAK (Vilcelcelin), Mme Joëlle LESUEUR (Vilcelcelin, suppléante)

Etait présente sans voix délibérative : Mme Michelle RIVET (Marçais)

Etaient présents également à la réunion : M. Samuel MAUBERT (chargé de mission), Mme Sylvie CAMPOS (secrétaire), Mlle Sophia MENDES (stagiaire)

Les membres du bureau ont été invités à consulter au préalable le **tableau de synthèse joint** ainsi que la **note de présentation brève et synthétique** du budget primitif 2023 dont la balance s'établit comme suit :

| <i>BUDGET 2023</i> | <i>DEPENSES</i> | <i>RECETTES</i> |
|-----------------------|-----------------|-----------------|
| <i>FONCTIONNEMENT</i> | 290 869,27 € | 290 869,27 € |
| <i>INVESTISSEMENT</i> | 177 668,63 € | 177 668,63 € |
| <i>ENSEMBLE</i> | 468 537,90 € | 468 537,90 € |

Le Comité Syndical, après présentation de ce projet de budget par le Président, Décide de Voter celui-ci à la majorité (17 pour ; 1 contre ; 0 abstention).

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et du dépôt en Sous-Préfecture,

Pour extrait conforme au registre,

Le Président

Fabrice AUPETIT



Le Secrétaire de séance

Pascal LEJOT

